

# Ecole de La Fabrique - Saint Brice sur Vienne

Conseil d'école du mardi 13 novembre 2018

## Étaient présents :

### Municipalité :

Mme TUYERAS , Madame Le Maire de Saint Brice sur Vienne ;

Mme MAGOUTIER, Elue responsable des affaires scolaires ;

DDEN : Madame Cormier

Enseignantes : Mme CHAMPIGNY (Directrice de l'école et CE2-CM)

Mme BERGERE (Mater - CP)

Délégués des parents : Mr RESTOIN et Mme PIZZINAT

## Étaient excusé(e)s : Mr HUGON (IEN HV1)

## Ordre du jour :

1. Résultats des élections
2. Rôle et missions du conseil d'école
3. Effectifs actuels et bilan de la rentrée
4. Règlement intérieur
5. Sécurité : les différents exercices de l'année, les locaux
6. Sorties, animations, projets
7. Budgets : Coopérative et mairie
8. Questions diverses

La séance est ouverte à 17h40 par un tour de table des personnes présentes.

### 1- Résultats des élections des parents d'élèves :

Il y avait 55 inscrits, il y a eu 31 votants, soit 56,36% de participation.

Il n'y a eu aucun bulletin blanc ou nul, soit 31 suffrages exprimés.

Il y avait 2 sièges en tant que titulaire à pourvoir, 2 élus : Mr RESTOIN, Mme BELAIR. Les suppléants : Mme DENIS et Mme LASSEUR.

### 2- Rôle et missions du conseil d'école :

Il se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les 15 jours suivant les élections. Un ordre du jour est adressé à chaque membre au moins 8 jours avant la réunion.

Le conseil a pouvoir de décision sur le règlement intérieur scolaire. Il émet un avis sur le projet d'école, les actions pédagogiques pour réaliser les objectifs nationaux, l'utilisation des moyens, les conditions de bonne intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants. Il est consulté pour l'utilisation des locaux hors temps scolaire. Il est informé du choix des manuels et matériels pédagogiques, de l'organisation des aides spécialisées et des modalités des réunions de rentrée et des rencontres avec les parents.

### 3- Bilan de la rentrée et effectifs actuels :

La rentrée s'est bien déroulée, sans incident. La réunion de rentrée a eu lieu le mardi 18 septembre 2018.

Les effectifs sont stables. Nous avons actuellement 37 élèves.

**Cycle 1-2 :** Mme BERGERE : 20 élèves : 6 PS, 3 MS, 5 GS et 6 CP

**Cycle 2-3 :** Mme CHAMPIGNY : 17 élèves : 7 CE2, 5 CM1, 5 CM2

Aucune rentrée de tout-petits n'est prévue cette année.

L'équipe se compose également d'une ATSEM, Mme BELAIR Lucie et d'une A.V.S, Mme GIERUSZ Christine.

Des demandes ont été faites pour avoir une A.V.S supplémentaire présente sur l'ensemble du temps scolaire afin de répondre aux besoins pédagogiques particuliers de certains élèves (66h dans la classe de CE2-CM).

Actuellement nous sommes en attente.

#### **4- Règlement intérieur :**

Après lecture des changements, le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

#### **5- Sécurité :**

##### **-Alerte incendie**

Elle a eu lieu le 27 septembre. L'évacuation a été rapide en 1m45'.

Une demande d'affichage pour le lieu de regroupement en cas d'évacuation a été faite et suite au conseil de Mme le Maire, un mail à Mme BESSAGUET a été envoyé.

##### **- PPMS**

Les documents du PPMS (Plan de mise en sécurité) ont été mis à jour avec les nouvelles données sur les élèves, le personnel municipal et le personnel enseignant.

Un exercice Alerte Intrusion a été effectué le vendredi 19 octobre.

Suite à un souci de transmission du signal nous allons tester des talky-walkies.

Une seconde alerte incendie et un exercice PPMS risques majeurs seront effectués avant juillet 2019.

#### **Les Locaux :**

##### **-Travaux effectués:**

- Refection de la salle de classe des CE2-CM ;
- Le photocopieur et ordinateur de direction ont été descendus et la salle de motricité/sieste a été aménagée en conséquence ;

##### **-Travaux à prévoir:**

- amélioration du revêtement de la cour : prévu au budget 2019 ;
- réfection de la salle de Maternelle ;
- un scanner/copieur/imprimante couleur a été demandé ;
- nouveaux paillasons pour la classe des CE2-CM ;
- réparation de la structure de jeux et des bancs, ainsi que le tour des arbres ;

#### **6- Sorties, animations, projets**

##### **-Projets menés dans les classes en lien avec le projet d'école :**

– Projet avec Terre de Cabanes et le Syded : dans un esprit de réparation et non de consommation, TOUS les élèves de l'école vont participer à la transformation de l'ancien bac à sable en carré de jardin.

– Projet avec le Syded : une séance de sensibilisation au tri du papier a été effectuée dans les 2 classes, suite à quoi des papiers de tri ont été installés dans les deux classes et la salle de sieste.

De plus un Ecopoint avec containers papier sera installé devant le premier portail de l'école.

– Projet Météo : Un intervenant de Météo France interviendra deux fois dans l'école pour la création d'une station météo.

– Appel à Projet ENIR : C'est une demande de subvention pour équiper les écoles rurales en matériel numérique (le devis devant être supérieur à 400 euros).

L'équipe enseignante a fait le choix de demander un tableau numérique interactif afin de proposer un outil accessible à TOUS, quel que soit l'âge, le niveau ou les besoins éducatifs particuliers.

Ce projet devra passer en conseil municipal (avant la fin d'année) puis devra passer devant une commission de sélection et si il est retenu devrait se concrétiser pour la rentrée 2019-2020.

#### **-Interventions sportives à l'école et en sortie:**

**Athlétisme** : les élèves de CP à CM2 ont eu une séquence d'Athlétisme effectuée par Delphine Béguier de l'ASSJ Athlé.

**Judo** : Ludovic Jacquet de l'ASSJ Judo propose tous les lundis matin aux élèves de CP au CM2 des séances de Jeux de lutte.

**Piscine** : La piscine débutera le 6 décembre 2018 et finira le 7 mars 2019 pour les élèves du CP au CM2, comme chaque année la communauté de communes Porte Océane du Limousin prend en charge intégralement cette sortie (bus et entrées).

**Vélo** : Les élèves de CE2 au CM2 iront à Saint Martin de JUSSAC pour une séquence vélo du 29 avril au 24 juin.

En lien avec la gendarmerie les élèves du CE2 et CM1 passeront le permis piéton et les CM2 auront une formation pour le permis Internet.

De plus les élèves sont inscrits à l'USEP grâce à l'association des parents d'élèves et ainsi nous pouvons avoir du matériel de sport à disposition et éventuellement participer à des rencontres sportives.

#### **-Sorties :**

- Des demandes à la Mégisserie ont été faites, nous sommes en attente de réponses.
- Deux sorties à la médiathèque de Saint Junien sont également prévues.

**Pour toute l'école :**

La photo de classe aura lieu au printemps.

**-Evaluations**

En début d'année, les élèves de CP ont passé des évaluations diagnostiques nationales. Ces évaluations nationales font l'objet d'une saisie informatique avec correction automatique.

**-Activités pédagogiques complémentaires**

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les mardis et jeudis de 16h30 à 17h00. Elles sont assurées par Mme BERGERE sur toute l'année et par Mme CHAMPIGNY sur les périodes 2, 3, 4 et 5.

**Manifestations à venir :**

**Vente de Chocolats** : Une vente de chocolats est proposée aux parents et amis de l'école jusqu'au 27 novembre. Cette vente est destinée à financer les sorties car 25% des bénéfices de la vente seront reversés à la coopérative scolaire.

**Noël :**

- La municipalité propose aux élèves un goûter de Noël le jeudi 20 décembre à 15h30 et un repas de Noël à 12h le vendredi 21 décembre, pour les adultes de l'école également.
- L'association des parents d'élèves propose aux élèves un goûter le mercredi 19 décembre à Chamberry. Ils organisent également comme chaque année un marché de Noël les samedis 8 et 15 décembre.

**7- Budgets :**

Le budget alloué par la **Mairie** est de 40 euros par élève pour le matériel pédagogique, 400 euros pour le transport et 120 euros pour les sorties.

**La Coopérative :**

La participation demandée aux familles n'est pas obligatoire mais cela permet de ne pas solliciter financièrement les familles durant le reste de l'année et de pouvoir mettre sur pied des projets pour tous les élèves. A titre indicatif, il est demandé aux familles une participation de 10 euros par enfant.

**8- Questions diverses :**

Mme Le Maire évoque un échange avec la commune de Saint-Junien pour ralentir la circulation aux abords de l'école et du parking et à long terme créer une Zone 30.

De plus une demande de début de garderie à 7h00 a été évoquée par un parent et Mme Le Maire répond que cette personne doit en faire la demande à la municipalité directement.

A 19h45, la séance est levée.

Le secrétaire de séance,  
Mme BERGERE

La Présidente du conseil,  
Mme CHAMPIGNY